

Regard

Regard sur **GRENAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 368 - AVRIL 2011

EDITO

MONSIEUR LE PRÉSIDENT : VOTRE GUERRE NOUS NE VOULONS PAS LA FAIRE !

Lors de la campagne présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy avait surpris par sa capacité à ratisser large, n'hésitant pas à citer Guy Môquet, Léon Blum et Jean Jaurès ! A Grenay, notre mairie a la particularité de ne pas avoir de buste de Marianne, mais pour les mariages ou les conseils municipaux **c'est la figure de Jean Jaurès qui préside aux instances**. Ce choix est évident pour qui connaît l'histoire de Grenay. En effet, notre ville, comme tout le bassin minier, a été réduite en cendres lors de la 1^{ère} guerre mondiale et Edmond Bince, le premier maire communiste, était un mutilé de guerre et un vrai pacifiste. La naissance du parti communiste s'est faite dans le refus de la guerre, de toute guerre capitaliste et impérialiste, en retenant les principes de Jean Jaurès : **«Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage»!**

Notre président a oublié que le fondateur de l'Humanité affirmait il y a un siècle : **«On ne fait pas la guerre pour se débarrasser de la guerre.»** et a lancé notre pays dans une guerre contre la Libye, contre le colonel Kadhafi qu'il avait reçu en grande pompe en décembre 2007 et à qui il avait proposé l'achat d'avions Rafale, mais pour utiliser contre qui au fait ? Aujourd'hui la France fait la guerre à ce colonel car il a utilisé son

armée pour mater une rébellion de son peuple.

La liste est interminable des pays où les peuples se battent contre des gouvernements dont les seuls arguments démocratiques sont l'armée et les arrestations : le Soudan, la Somalie, la Côte d'Ivoire, le Congo démocratique, le Yémen, Bahreïn, la Jordanie, la Syrie, le Pakistan, la Thaïlande, la Birmanie, la Chine, la Russie, la Géorgie, le Kirghizistan, le Honduras, la Colombie, l'Iran, et j'en oublie bien d'autres, sans parler de l'occupation illégale des territoires Palestiniens par Israël depuis 1967 !

Que va faire la France ? Que va faire l'ONU ? La guerre contre tous les gouvernements non démocratiques ! **La démocratie ne s'impose pas par la force militaire**, les exemples de l'Irak et de l'Afghanistan, où notre armée est présente depuis plus de 9 ans, sont pourtant édifiants et de cuisants échecs !

Les puissances occidentales veulent se venger de Kadhafi qui les a humiliées pendant des années, mais l'argument démocratique paraît bien faible puisque c'est avec le concours des forces militaires d'Arabie Saoudite que la liberté va être sauvée !

Faire de Kadhafi un martyr de l'Occident sera un bon prétexte pour tous les adversaires de la démocratie



et de la liberté des peuples de renforcer la haine et le rejet du monde occidental si arrogant qu'il fait la loi où bon lui semble !

"L'affirmation de la paix est le plus grand des combats", voilà ce que notre président aurait dû retenir de Jean Jaurès. Mais ses choix politiques sont à l'inverse. Son admiration pour George Bush, la réintégration de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, sa vision du monde basée sur les guerres de religion, dans les rapports internationaux comme dans la vie de la cité, sa passion pour vendre des avions de son ami Dassault malgré les échecs répétés, sa position en 2003, où il défendait l'intervention en Irak, tout chez notre président le conduit à considérer la guerre comme un moyen d'action politique alors que l'histoire nous a appris que seules les guerres patriotiques pour la défense

de son pays et de ses valeurs sont porteuses d'avenir.

Mais chacun a bien compris que l'intérêt de déclencher une guerre à quelques jours d'élections cantonales qui s'annonçaient catastrophiques pour l'UMP avait le double avantage de faire parler d'autre chose et, peut être, de ramener quelques voix d'électeurs. Pour l'UMP ces élections sont réellement un fiasco puisque les résultats sont pires que ceux de 2004 qui avaient déjà été un revers historique ! Pour le FN la percée annoncée est surtout **la démonstration que le FN est une machine à perdre**. Dans le canton de Montigny-en-Cohelle, face à un candidat âgé de 75 ans, face à la division du parti socialiste, face à toutes les révélations sur Hénin-Beaumont, malgré les projecteurs braqués par les médias sur Marine et sur lui, Steve Briois a encore perdu, comme en 2009, comme en 2008, comme en 2004, comme en 2001, comme à chaque fois ! Pour les Verts, ils auront des élus en plus là où le PS a accepté de leur céder la place mais leur tentative de se maintenir contre des candidats communistes du Front de gauche pour être élus au 2^{ème} tour grâce aux voix de la droite comme ils l'ont fait en 2008 à Montreuil, a été cette fois-ci un échec et c'est tant mieux. (suite page 2)

Pour le PC et le Front de gauche un bilan plus qu'honorable avec une quinzaine d'élus supplémentaires au plan national dont deux pour le Nord et un pour le Pas-de-Calais par rapport à 2004. C'est la preuve que le PCF n'est pas mort et que son action locale au plus près des habitants est reconnue. Pour nos camarades du PS ces élections sont une brillante victoire mais à y regarder de plus près, le fait qu'à Lens comme à Liévin, la barre des 50% n'ait pas été atteinte et qu'il ait fallu deux tours a une cause évidente : la TOEM, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

La situation économique de

notre pays est catastrophique pour les populations les plus fragiles et les plus nombreuses. Les salaires et les pensions sont bloqués, le chômage et les temps partiels explosent, et les prix s'enflamment : l'essence, l'électricité, le gaz, les assurances, les aliments, tout y passe pour répondre à l'avidité des spéculateurs et des actionnaires. Alors, lorsque des élus de gauche décident de créer la taxe poubelle et d'aller chercher dans les poches des habitants de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin plus de 10 millions d'euros, il ne faut pas que les élus socialistes et en particulier Guy Delcourt, le député-maire de Lens s'étonnent si des

électeurs ne vont pas voter ou préfèrent marquer leur mécontentement face à ces choix politiques.

La gauche a une responsabilité importante pour notre pays, elle doit construire l'alternance à Nicolas Sarkozy, dans de nombreux domaines. Pour ce qui est de l'économie, il n'y aura pas trente six solutions, soit poursuivre la politique libérale européenne et du FMI de Dominique Strauss-Kahn rejetée en 2005 par les Français avec tous les risques que comporte le mépris du peuple, soit changer radicalement de politique et assumer la responsabilité de l'État. Comme au sortir de la 2nde guerre mondiale il faudra nationaliser les entreprises

essentielles, celles qui font tant de profit et qui, il n'y a pas si longtemps étaient encore le bien communal, comme les banques, les assurances, EDF, GDF, France télécom, c'est à dire les champions du CAC 40 qui ont réalisé près de 90 milliards de profits dans un pays où la population vit de plus en plus mal.

Car la gauche ne doit pas oublier le message de Jean Jaurès ; « Le socialisme proclame que la République doit aboutir à la République sociale »

Le Maire,
Christian CHAMPIRE
mardi 29 mars 2011

Information aux familles : LA SÉCURITÉ AU SEIN DES ÉCOLES

Chaque école a mis en place un Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S.). Il vise à anticiper les mesures d'urgence à prévoir en cas d'accident majeur auquel elle pourrait être confrontée sur le plan national ou local, lié à son environnement ou à la situation de la ville.

Pour nos écoles, la proximité de l'usine de Mazingarbe, classée en zone SEVESO, constitue le principal risque auquel elles peuvent être confrontées.

Rappel des bons réflexes en cas d'accident majeur

En cas d'alerte déclenchée par un signal sonore constitué de trois

émissions successives d'une durée d'une minute chacune et séparées par un intervalle de 5 secondes, d'un son modulé en amplitude ou en fréquence.

- écoutez la radio et respectez les consignes des autorités,
- n'allez pas chercher votre enfant à l'école, les enseignants connaissent les consignes à observer,
- ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux. Laissez-les libres pour que les secours puissent s'organiser.

Fin d'alerte annoncée par un signal sonore continu d'une durée de 30 secondes : vous pouvez reprendre votre enfant.

ETAT CIVIL

ILS SONT NÉS OU NOUS ONT QUITTÉS EN JANVIER ET FÉVRIER

NOS NAISSANCES

Manon VANLOOKE, née le 3 janvier à Lens ; Malia HASNAOUI PLANARD, née le 15 janvier à Liévin ; Léna DIAIS, née le 19 janvier à Lens ; Sarah MOTTE, née le 21 janvier à Liévin ; Louna DHEDIN, née le 24 janvier à Liévin ; Zoé NIZET, née le 26 janvier à Lens ; Elise PIECKOWIAK, née le 27 janvier à Lens ; Vincenzo SCALISE, né le 27 janvier à Liévin ; Mathys FAUVERGUE, né 2 février à Lens ; Auria LENGLET, née le 3 février à Liévin ; Eliane BARRAULT née le 15 février à Liévin ; Leslie DURIEZ, née le 17 février à Liévin ; Maël LOBO, né le 18 février à Liévin ; Théo BACRO, né le 19 février à Liévin ; Kenzo DEHAFFREINGUE, né le 25 février à Arras ; Tom PIECKOWIAK, né le 25 février à Liévin.

NOS DÉCÈS

Stanislawa KASPRZYK veuve MAJDA, décédée le 4 janvier à Grenay, âgée de 86 ans ; Rémi MATIFAT, décédé le 8 janvier à Lens, âgé de 20 ans ; Jacques CHARLET, décédé le 30 décembre à Lens, âgé de 57 ans ; Jean TAVERNE, décédé le 8 janvier à Liévin, âgé de 71 ans ; Renée VERMEERSCH veuve CADAU, décédée le 10 janvier à Bully-les-Mines, âgée de 92 ans ; Jean-Noël CAESTEKER, décédé le 19 janvier à Bully-les-Mines, âgé de 58 ans ; Marcelin BOUGARD, décédé le 25 janvier à Grenay, âgé de 70 ans ; Christian MIKOLAJCZAK, décédé le 24 janvier à Liévin, âgé de 56 ans ; Olga WILLERVAL veuve VANDUELE, décédée le 9 février à Grenay, âgée de 93 ans ; Marcel BARROO, décédé le 2 février à Bully-les-Mines, âgé de 90 ans ; Patrick MAROTINE, décédé le 10 février à Grenay, âgé de 56 ans ; Andréa SAINTOME veuve BERTOUX, décédée le 17 février à Grenay, âgée de 85 ans ; Françoise DOGIMONT veuve DIEVAL, décédée le 14 février à Lens, âgée de 64 ans ; Robert DISTINGUIN, décédé le 19 février à Lens, âgé de 85 ans ; Léone WASSON divorcée LOPES, décédée le 22 février à Béthune, âgée de 58 ans.

CULTURE

PROJET MÉDIATHÈQUE : DEUXIÈME ÉTAPE LE 13 AVRIL

Dans le cadre du projet de future médiathèque, un concours d'architecture a été lancé le 16 février 2011 afin de déterminer le cabinet d'architectes qui sera chargé de la conception du bâtiment.

Suite à cet appel, 64 équipes issues de toute la France et même du Portugal ont envoyé leur candidature. Celles-ci ont été examinées le 24 mars par un jury présidé par Christian Champiré, maire, et constitué des élus membres de la commission spéciale médiathèque, de représentants de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général et d'architectes. Les quatre équipes retenues par les membres du jury sont :

- WIMM Architecture (associé à NEM architectes) de Paris,
- Richard et Schoeller de Paris,



- Atelier 204 Delemazure et Hatry architectes de Lille et
- l'Atelier 9.81 de Lille.

Ces équipes vont participer à la deuxième étape du concours et travailler de façon plus approfondie sur le projet de la ville. Les quatre cabinets choisis seront présentés à

la population le 13 avril 2011 à 18h, à l'espace culturel Ronny Coutteure lors d'une réunion publique d'information, au cours de laquelle les habitants le souhaitant pourront s'inscrire au « collectif médiathèque » et participer, entre autres, à des visites de médiathèques.

TRAVAUX

ACCENTUATION DE LA SÉCURITÉ SUR LE BOULEVARD DE LA PLAINE

Les services techniques s'investissent au quotidien toute l'année, et assurément le travail ne manque pas ! Demandes d'intervention au quotidien (plus de 100 par mois), réfection de la salle des Fêtes, gestion des espaces publics (espaces verts, voirie, éclairage public,...), suivi des travaux du chantier de la Fosse 11, etc. Retour sur quelques actions.

Concernant la réfection de la salle des Fêtes, un des chantiers les plus importants de la commune, plusieurs équipes sont engagées : électriciens, peintres, plaquistes. Tous ne ménagent pas leurs efforts : préparation des murs, enduits, peintures, réalisations de cloisons plâtres, briques, câblage,... Ce sont des chantiers coordonnés avec d'autres prestataires intervenant sur les extensions (cuisine, sanitaire, toilettes publiques), les aménagements, la couverture, le bardage,... Les couleurs pour les enduits extérieurs ont été choisies afin de s'harmoniser avec, à la fois la place Daniel-Breton et le bâtiment de la SSM, bâtiment classé monument historique par les bâtiments de France.

Concernant les travaux d'aménagement de la cité 11 basés sur une logique de noues et d'espaces voirie réduits afin, à la fois, d'offrir des espaces de stationnement suffisants, mais également de faire ralentir



fleurissement de l'arbre métallique



signalisation boulevard de la plaine



sécurisation boulevard de la Plaine



travaux



à la salle des Fêtes



sécurisation à l'école Bince

la circulation. Un rond point a été construit à l'intersection des boulevards de la Fosse 11 et de celui de la Plaine contribuant à casser la vitesse, de même que la mise en œuvre de plateaux surélevés face à l'école Edmond-Bince. Enfin, la signalisation verticale (zones 30, signalisation des passages piétons et écoles) et au sol (dents de requin, passages piétons) a été renforcée dans le souci constant de sécuriser nos cités.

Les noues amèneront une touche verte et de nouvelles essences qui contribueront à embellir le cadre de vie.

Enfin, la taille des végétations étant terminée avec le retour du soleil, c'est

l'heure des tontes et de la préparation des parterres qui accueilleront prochainement les premiers fleurissements.

Il est à noter qu'avec l'hiver rigoureux, les agents ont dû tardivement pourvoir au retrait des feuilles mortes cachées sous la neige persistante, surtout du côté de la place saint Louis.

En ce beau soleil de printemps, l'arbre métallique au rond point Verbrugge a retrouvé ses couleurs printanières habillé de nombreuses fleurs.

Patrick MANIA,
Maire-adjoint
aux travaux

INTERVIEW

NORBERT GILMEZ : UNE IMPORTANTE VICTOIRE CONTRE L'INJUSTICE !

Après la décision de la cour d'appel de Versailles en faveur des mineurs grévistes de 1948 et à l'article paru dans votre journal, Regard a rencontré Norbert Gilmez. Il revient sur le combat de sa vie qui apparaît comme une véritable victoire même si l'ancien résistant sait que la route n'est pas achevée. Suite à cet article, un portrait qui rappelle les grandes lignes de sa vie militante et, ci-contre, de larges extraits de son intervention à la cour d'appel.

Pouvez-vous revenir sur toutes ces années passées à combattre ?

Au bilan, malgré notre investissement, pendant 20 ans, les différents ministères de gauche comme de droite ont affirmé que les mineurs n'avaient pas le droit à une reconstitution de carrière. Les gouvernements successifs se sont arrangés pour ne pas indemniser les mineurs. En 2005, nous avons saisi la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) qui nous a soutenu dans notre combat.

Comment s'est déroulée l'audience ?

Seul mineur licencié en 1948 encore vivant

ayant pu se déplacer, aux côtés de nos avocats, je suis intervenu pour réfuter les affirmations des défenseurs de Charbonnages de France. Je suis intervenu notamment en me basant sur un texte intitulé « 15 jours de prison pour excès de vitesse en trottinette ». J'ai démontré l'ineptie de me condamner sur des choses qui m'auraient été impossibles à réaliser. La cour d'appel a été sensible à nos arguments et reconnu que le licenciement des mineurs était abusif. C'est une victoire qui risque de faire jurisprudence...

Comment voyez-vous la suite ?

La lutte se poursuit puisque nous demandons depuis toujours l'application de la loi d'amnistie d'août 1981 pour les mineurs. Nous sommes les seuls salariés ayant travaillé pour une grande entreprise nationalisée pour qui elle n'a pas été appliquée. Dernièrement, la Fédération mines énergie CGT a écrit au président de la République pour demander l'application correcte de la loi d'amnistie aux mineurs licenciés. En ce qui concerne



la cour d'appel de Versailles, nos adversaires peuvent faire appel. Pour ma part, je trouverais cela indécent en cette année 2011 où on commémore les 70 ans de la grande grève patriotique des mineurs en mai juin 1941. Ces mineurs qui étaient les frères de combat de Guy Môquet, qui à cette période vivait les derniers mois de sa courte existence. Guy Môquet que le président de la République a voulu qu'il soit connu de tous les enfants de France.

PORTRAIT

NORBERT GILMEZ : UNE VIE RICHE DE LUTTES

Né le 24 août 1921 à Lattainville dans l'Oise, il est issu d'une famille modeste de trois enfants. Grâce à ses parents, il poursuit ses études jusqu'au brevet élémentaire. A cause des idées politiques de son père, on lui refuse un travail aux bureaux de la compagnie des mines de Béthune. Embauché à la perception de Bully-les-Mines, il devient ensuite instituteur remplaçant et démissionne en signe de protestation suite à une décision illégale et anormale.

Entré à la mairie de Mazingarbe, il est débauché, son père n'étant soi-disant pas naturalisé depuis assez longtemps. En septembre 1941, il entre à la Mutualité du Nord à Lille. Il y déclenche une "grève des bras croisés" en raison notamment à l'injustice sur les salaires. Licencié mais aidé par son chef de service, il entre à la caisse "rue des Jardins" évitant ainsi le service du travail obligatoire (S.T.O.). En 1942, à la centrale électrique de Bully, il occupe un poste d'analyses et de contrôles. Opposé aux injustices de l'ingénieur, il est déclassé pour



Norbert en 2006 avec le maire Daniel Breton lors de la cérémonie qui l'a élevé au rang de citoyen d'honneur de la ville.

se retrouver à un emploi éprouvant de graisseur à la pulvérisation. Sous l'Occupation, il s'engage dans la Résistance. Nommé employé auxiliaire stagiaire détaché à la CCPM, il s'investit beaucoup dans ce poste de contrôleur.

Conseiller municipal à Mazingarbe, il encadre un mois gratuitement les enfants en 1946 dans une colonie de vacances en Forêt noire. Pour cela, il sacrifie ses 15 jours de congé avec 15 jours de récupération d'heures supplémentaires. Son détachement à la

CCPM terminé, le directeur du groupe ne le réaffecte à la fosse 8 d'Auchy-les-Mines que sur menace de grève du secrétaire du syndicat.

En 1948, secrétaire de section du parti communiste Vermelles-Mazingarbe, il participe à la grève. Il est condamné à 15 jours de prison et licencié.

Après six mois sans travail, il devient rédacteur du journal "Liberté" puis en 1952 entre à la rédaction de la "Tribune des mineurs". Il y travaille pendant près de 25 ans. En 1977, il obtient sa retraite.

Engagé pour l'amitié et la paix entre les peuples, trésorier départemental de France-RDA, il permet à de nombreux enfants de partir pour Glauchau, ville jumelée avec Grenay. Son travail reconnu, il est élevé au rang de citoyen d'honneur de la ville allemande en 1986. La municipalité de Grenay se devait elle aussi de suivre l'exemple de Glauchau en l'élevant au rang de citoyen d'honneur ce qui fut réalisé en 2006.

Après avoir rappelé la triple illégalité des licenciements, le terrorisme d'état auquel les mineurs ont fait face, Norbert a dénoncé la manœuvre prétendant que les lois du 2 janvier 1984 et la loi des finances pour 2005 appliquent la loi d'amnistie. Il démontre le contraire et déclare : *« Or, je le redis, l'action contre un licenciement abusif, discriminatoire illégal, est totalement différente de l'application de la loi d'amnistie que je continuerai de réclamer quel que soit votre jugement. »*



TERRORISME D'ÉTAT ET TORTURE

Ensuite il a présenté aux juges une barrette de mineur de 1948 et a poursuivi : *« Léon Léglise de dix ans mon aîné avec son épouse Marguerite était un résistant authentique de la première heure. Pendant l'occupation nazie ce couple cachait en son logis ceux qu'on appelait les illégaux, les résistants recherchés par les polices allemande et française. C'était chaque jour risquer la mort, la mort qui allait frapper le frère de Marguerite tué dans les combats de la libération... »*

...» Cette barrette je vous la remets. Regardez bien ce qu'elle révèle. Vous y verrez un article de presse du 21 novembre 1948 indiquant qu'à la fosse 3 de Vermelles Léon Léglise et Adolphe Legrand (père) tous deux malades et silicosés qui avaient un emploi au jour ont été obligés de redescendre au fond. Un autre article de la même date dénonce à Bruay-en-Artois des salaires à la tâche divisés par 5 ou 6, les sanctions, brimades accrues, une exploitation féroce que la corporation n'avait jamais connue, pas même sous l'occupation nazie. Et dans la même page des articles sur les brutalités policières, la guerre aux berceaux, la réponse du peuple aux

calomnies et terrorisme de Jules Moch.

Et toujours à Bruay-en-Artois l'odieux comme à Vermelles : « des ouvriers silicosés ont été remis à la benne ». A la benne cela veut dire directement à l'abattage du charbon. Léon Léglise du jour remis au fond et d'autres comme lui, c'est chaque jour redescendre sous terre aux poussières. Demandez au corps médical ce que c'est. C'est se lever chaque jour à 4 h ½ du matin après une nuit où il y a plus d'éveil et de douleurs, que de sommeil. C'est se rendre à pied au travail ; c'est sur le trajet effectuer plusieurs pauses pour reprendre son souffle sachant qu'au fond c'est la poussière, les douleurs lancinantes dans le dos, de plus en plus fréquentes, les difficultés à respirer, l'étouffement. Et chaque effort physique aggrave les douleurs dans la poussière meurtrière qui lui est pourtant interdite médicalement. Essayez un peu d'imaginer un homme dans cette situation, celle qu'a connue Léon Léglise. C'est lui, qui chaque jour, pour nourrir sa famille de lui-même se rend au travail, conscient qu'il s'inflige des souffrances, conscient qu'il se suicide un peu chaque jour, et chaque jour un peu plus que la veille. Et chaque jour de travail il renouvelle cette douloureuse, terrible, lente, course vers la mort. Il est décédé à 56 ans en 1967.

CONTRE TOUS LES TERRORISMES

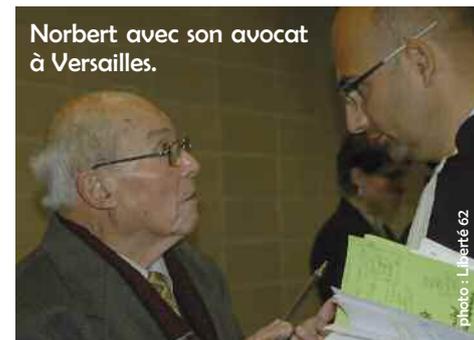
Rappelant l'indignation générale devant l'assassinat de deux jeunes Français au Niger, c'est la question précise à ceux qui détiennent le pouvoir :

« Peut-on encore s'afficher totalement contre le terrorisme dans le monde, et ici en France refuser à ceux qui en 1948 ont résisté au terrorisme d'État et sont restés victimes de ce terrorisme, peut-on encore continuer de leur refuser la simple application d'une loi et cela depuis près de 30 ans ? ».

LE PATRON, C'EST L'ÉTAT

Norbert a dénoncé alors la confusion sur les responsabilités montrant que les Charbonnages et l'A.N.G.D.M. ne sont en

quelque sorte que des fondés de pouvoir et que pour une entreprise nationalisée le véritable patron c'est l'Etat, comme en 1948. Il fait confiance à l'indépendance des juges en disant : *« même si vous décidiez qu'il n'y a pas prescription tout en ayant le sentiment de peut-être commettre une illégalité, dites vous bien que paradoxalement cette « illégalité » ramènerait enfin un peu de justice dans un océan d'injustices... »*



« Et peut-être aussi pourriez-vous suggérer au gouvernement de nous appliquer enfin la loi d'amnistie avec la reconstitution de carrière sans discrimination comme dans toutes les branches nationalisées, ce qui répondrait pleinement à l'affirmation de Monsieur Sarkozy fin juin 2008 : QUAND IL Y A UNE LOI, IL FAUT L'APPLIQUER, C'EST LE DEVOIR DE L'ÉTAT. »

APPEL AU MINISTRE DE LA JUSTICE

Norbert a rappelé qu'il a dénoncé avec insistance le terrorisme de 1948 et il précise :

« je profite de cette enceinte de justice pour clamer bien haut, j'accuse l'État de terrorisme en 1948 envers les mineurs et j'ajoute aujourd'hui et il y a eu torture. C'est clair, c'est grave. Ou bien c'est faux et il y a diffamation envers l'État, et alors le ministre de la justice doit me faire poursuivre, condamner, ou alors c'est vrai et j'attends du ministre de la justice, qu'il intervienne avec toute son autorité, tous les pouvoirs liés à sa fonction pour nous rendre justice et dans l'immédiat tout simplement nous appliquer la loi. »

L'intégralité du discours est disponible au service communication ou sur le site de la ville : www.grenay.fr au menu "actualités". Rens. au 03 21 45 69 81.

AFFAIRES SCOLAIRES

LA COMMISSION REVOIT LES TARIFS POUR LA RESTAURATION

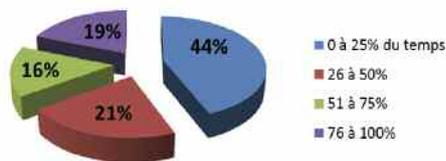
La commission «Enseignement» s'est réunie le jeudi 17 mars dernier pour faire le point sur les actions menées dans le cadre des affaires scolaires et notamment sur la restauration scolaire. Le bilan budgétaire de l'année civile écoulée, montre que les dépenses faites au titre de cette restauration s'élèvent à plus de 141 000€. Ces dépenses comprennent les repas, les transports, le personnel d'encadrement et de confection des repas mis à la disposition du collège Langevin-Wallon. Les recettes, quant à elles, sont réparties entre les familles (21695€), les organismes sociaux (525€) et la commune. Cette dernière a dépensé, pour l'année 2010, 118 961€ soit l'équivalent du budget «aides sociales» du CCAS!

Côté effectif, l'étude menée a montré que seuls 35% des élèves fréquentaient la cantine de façon assidue (soit entre 51 et 100% du temps).

En conséquence, 65% des convives fréquentent la cantine de façon très aléatoire. Cette grande irrégularité complique fortement la gestion des inscrits. Chaque matin, des familles appellent le SEL pour inscrire (ou désinscrire) tel ou tel enfant. Le SEL doit alors relayer les informations auprès des animateurs et des écoles pour que la prise en charge soit optimale.

D'autres aspects sont également à prendre en compte : les enfants qui viennent sans être préalablement inscrits, les repas qui sont réservés alors que l'enfant ne vient finalement pas... Tout cela contribue à une gestion très lourde et à une perte financière pour la commune en termes de repas (les repas réservés sont facturés et en 2010

Fréquentation 2010



ce sont près de 900 repas qui ont été payés sans avoir été consommés), de personnel (le personnel est prévu pour 120 convives et en moyenne seuls 84 sont effectivement présents)...

Côté tarif, les prix des repas demandés aux familles étaient tous inférieurs à celui facturé par le collège. En effet, en 2010 le collège nous a facturé le repas à 2,78€ et ce sera 2,83€ ??? pour 2011. Or notre tarification allait de 2,10€ à 2,60€, ce qui n'est pas tenable au regard du droit. La commission «Enseignement» a décidé de mettre notre tarif de base en conformité avec le tarif du collège par étape, en deux ou trois ans, car lorsque les élèves arrivent au collège les familles doivent s'acquitter de ce tarif. Evidemment, s'il doit y avoir une prise en charge sociale, les familles peuvent s'adresser au CCAS et lui soumettre leur situation.

La commission a donc décidé de proposer au Conseil Municipal, un nouveau fonctionnement visant à :

- fidéliser les convives tout en répondant aux besoins des familles,
- limiter les pertes financières notamment en

rattrapant de façon progressive, le prix réellement facturé,

- instaurer un système de réservation obligatoire,
- déclarer la pause méridienne comme accueil de loisirs agréé et ainsi solliciter des subventions auprès de la CAF.

Il est donc envisagé de mettre en place une tarification différenciée selon que l'élève viendra de façon occasionnelle ou permanente.

Pass permanent : 4 jours par semaine à 2,60€ le repas ou 2 jours par semaine à 2,80€ le repas. Les élèves seront inscrits de façon permanente et le paiement sera échelonné en fonction du nombre de mois (de la date d'inscription à la fin de l'année scolaire). Des remboursements seront effectués uniquement pour les absences justifiées par un certificat médical.

Pass occasionnel : il s'agira d'une carte de 4 repas consécutifs datés à 3,50€ le repas ou d'un ticket «dépannage» daté à 5€.

Cette nouvelle tarification serait appliquée dès le retour des vacances de Printemps. Les anciens tickets ne seraient plus valables à compter du 1er mai 2011, ceux qui n'auraient pas été utilisés seront remboursés sous forme d'un avoir sur les nouveaux tickets.

Le Maire,
Christian CHAMPIRÉ
Le Maire-adjoint
délégué à l'enseignement,
Bernard LELIEUX

CYBER CENTRE

LES PROCHAINES FORMATIONS À L'ESPACE COOLEN

- **initiation à la prise de vue et au montage vidéo**

vendredi 8 avril de 9h30 à 11h30
au programme : techniques de prise de vues, prise en main de la caméra, prise en main du logiciel de montage vidéo, techniques de dérushage... Niveau : curieux
Tarif normal : 12€ - Tarif réduit (*) : 8€

- **initiation au traitement de texte**

vendredi 8 avril de 9h15 à 11h45
au programme : présentation et mise en page d'un document, notions de couper, copier, coller, les tabulations, puces et

alignements, les bordures et les trames, création de tableau...

Niveau : tous niveaux
TN : 12€ - TR (*) : 8€

- **initiation aux nouvelles technologies - TIMP@SS** (4 demi-journées)

Du mardi 12 au vendredi 15 avril de 9h15 à 11h45 - au programme : acquisition des premières bases de l'informatique, acquisition des premières bases de la bureautique...

Niveau : débutants
Tarif : GRATUIT

- **initiation informatique** (3 demi-journées)



Mardi 3 mai de 9h15 à 11h45, mardi 3 mai de 14h15 à 16h45 et mercredi 4 mai de 9h15 à 11h45 - au programme : découverte et prise en main d'un ordinateur, utilisation de la souris et du clavier... Niveau : débutants - Tarif : GRATUIT

- **initiation internet** (2 demi-journées)

Mardi 10 mai de 9h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h45 - au programme : comment faire une recherche sur internet ? Comment utiliser les outils de recherche ? Quels sont les pièges à éviter ?... Niveau : tous niveaux - TN : 3€ - TR (*) : 2€

Rens. au 03 21 45 69 99

Abonnement annuel : TN : 15€ - TR (*) : 7€

(*) Tarif réduit pour les demandeurs d'emploi, les retraités, les bénéficiaires du RSA, les étudiants, les personnes en longue maladie, les personnes en invalidité et les personnes en contrat aidé.

CULTURE

SEMAINES IRLANDAISES DANS NOTRE VILLE

Les associations Artois-Gohelle-Irlande dont le siège est à Grenay ainsi que Slainte présidées toutes les deux par Didier Riez ont organisé un ensemble de manifestations dans notre secteur et notamment à Grenay. Pour le vingtième anniversaire des « semaines irlandaises », des rendez-vous ont eu lieu à l'espace culturel Ronny-Coutteure et au collège. A cette occasion, la municipalité a reçu une délégation d'habitants de Ballyshannon avec laquelle notre ville est jumelée.

A l'espace culturel, dans le cadre de la 3^{ème} édition du FestiFolk, des concerts à guichet fermé ont ravi le public qui a passé un moment mémorable : musique tzigane et Klezmer avec Taraf Dékalé, concert irlandais avec Mairtin O'connor et Four men and a dog ainsi que danse

et musique traditionnelles avec Bal folk de Weekendoux qui a proposé également un stage de danse offert pour les participants au bal. Une projection-débat a aussi été mise en place autour du film "Les cendres d'Angela". La soirée a été animée par des spécialistes de l'Irlande.

Au collège Langevin-Wallon, plusieurs actions ont eu lieu. Sean Halpenny, musicien et acteur politique irlandais, a rencontré des élèves de la section euro anglais. Le jour de la saint Patrick, le restaurant scolaire s'était mis à l'heure irlandaise. Dans la même semaine, un concert a eu lieu dans la salle Yak-Rivais lors duquel des collégiens de 5^{ème} ont pu apprécier la musique du pays. Le lendemain, une séance découverte de l'Irlande a permis à de



concerts à l'espace



concert au collège



conférence au collège



culturel Ronny-Coutteure



réception de la délégation irlandaise par la municipalité

nombreux élèves de découvrir un reportage audiovisuel de Jean-Luc Diquelou « Au pays des Gaëls ». Les 6^{èmes} de l'établissement ont terminé sur une séance de cinéma irlandais.

Pour sa part, la municipalité a accueilli à la salle Victoria-

Dehon, une délégation de plusieurs élus de Ballyshannon. Un échange de cadeaux s'est fait en présence du maire Christian Champiré qui a reçu de ses mains une photo représentant, selon la légende, la maison du premier habitant de l'île.

CULTURE

DU 20 AU 28 MAI MOM'EN MAI : MUSIQUE, THÉÂTRE, CHANSON, DANSE



Organisé par l'espace Ronny Coutteure dans le cadre des Scènes Associées, Môm'en mai vous propose des spectacles adaptés aux jeunes de 2 à 15 ans à découvrir en famille. Après « le 6^{ème} son » de l'Arc-en-Ciel, « les Manipulés » de la Maison de l'Art et de la Communication, l'Espace Ronny Coutteure vous propose la seconde édition de « Môm'en Mai ».

Ali Boukacem, directeur de l'espace Ronny Coutteure et programmateur de ce festival, a pensé cet événement comme un feu d'artifice d'émotion et de magie ! 7 compagnies qui explorent le théâtre, la musique, la chanson, la danse, les arts plastiques, pour vous offrir des moments inoubliables. 5 spectacles seront programmés à Ronny Coutteure, 2 à la MAC et 1 à l'Arc-en-ciel. Profitez du réseau Scènes Associées pour réserver et retirer vos billets en un seul endroit et surtout savourer au maximum ces moments magiques à partager en famille.

ESPACE CULTUREL RONNY COUTTEURE, GRENAVY

vendredi 20 mai à 14h30

& samedi 21 mai à 15h

vidéo musique

KHALID O SKOPE par Khalid K

dimanche 22 mai à 15h

& lundi 23 mai à 10h

théâtre - P'TITE MÈRE

par la Cie Vies à vies

mardi 24 mai à 14h30

& mercredi 25 mai à 15h

Théâtre

UNE LUNE ENTRE 2 MAISONS

par la Manivelle théâtre

jeudi 26 mai à 14h30 & 20h30

Théâtre - ROMÉO ET JULIETTE

par Los Figaros

vendredi 27 mai à 14h30

& samedi 28 mai à 10h

Danse - BONOM

par la Cie Senso Tempo

Rens. et réservations :

03 21 45 69 50

MAISON DE L'ART ET DE LA COMMUNICATION SALLAUMINES

mardi 24 mai à 14h30

Chanson

SI LA TERRE

par Geneviève Laloy

vendredi 27 mai à 14h30

& samedi 28 mai à 15h

Théâtre

L'OGRELET

par la Manivelle théâtre

Rens. et réservations :

03 21 67 00 67

ARC EN CIEL - LIÉVIN

vendredi 27 mai à 10h & 15h

chanson

C'EST DE FAMILLE

par David Sire

Rens. et réservations :

03 21 44 85 10

CIVISME

LES CHASSEURS NETTOIENT LES TERRILS

Comme à leur habitude, deux fois par an, les bénévoles de la société de chasse ont organisé un grand nettoyage de printemps aux abords des terrils 58 et 58 bis entre Grenay et Mazingarbe.

Encouragés par la présence du maire Christian Champiré, les chasseurs ont travaillé plusieurs heures afin de ramasser l'ensemble des déchets laissés à l'abandon. Geste écologique, l'action permet aussi de sécuriser la zone de chasse

souvent rendue dangereuse pour les chiens par des bouts de verre. L'opération a bénéficié du soutien des services techniques municipaux qui ont évacué les débris accumulés dans une benne installée pour l'occasion.

A noter, pour les piétons accompagnés de leur chien, qu'il est recommandé de les tenir en laisse. La zone des terrils est piégée par les chasseurs pour limiter la prolifération des renards.



Tôt le matin, les chasseurs sont venus ramasser les débris qu'ils ont rassemblés dans une benne prêtée par la municipalité.

DE RONNY



dès 16 ans
théâtre
SANS AILES ET SANS RACINES

par la charge du rhinocéros

jeudi 7 avril à 20h30

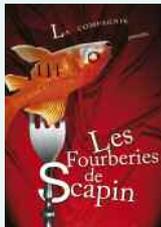
T.P. : 15€ ; **prév.** : 12€ ; **relais** : 8€ ;
abonnés : 3 ou 5€ ; **spécial** : 3€
en coréalisation avec Culture Commune

tout public
théâtre-ch'ti
**LÉON ET GÉRARD
TOUT SEULS À DEUX**

par Bertrand Coc

**samedi 20 avril à 20h
dimanche 21 avril à 15h**

T.P. : 6€ ; **T.R.** : 3€
abonnement : 4 et 2€



dès 11 ans
théâtre-vidéo
LES FOURBERIES DE SCAPIN

par la compagnie

**vendredi 15 avril à 10h30
et 14h (scolaire)**

T.P. : 6€ ; **T.R.** : 3€
abonnement : 4 et 2€



dès 7 ans
vidéo-musique-jeune public
KHALID O SKOPE par Khalid K

samedi 21 mai à 15h

T.P. : 6€ ; **T.R.** : 3€
abonnement : 4 et 2€

dans le cadre du Festival Mom'en Mai



dès 7 ans
théâtre jeune public
P'TITE MÈRE par Vies à vies

dimanche 22 mai à 15h

T.P. : 6€ ; **T.R.** : 3€
abonnement : 4 et 2€

dans le cadre du Festival Mom'en Mai

Rens. et réservations indispensables

☎ **03 21 45 69 50**



Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes, mise en page : mairie de Grenay - impression : imprimerie artésienne, Liévin (62) - 3200 ex - dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2011 - publication gratuite.

VOTRE AGENDA



MARCHÉS AUX PUCES

- organisé par l'union sportive de Grenay (USG) le dimanche 24 avril de 8h à 22h et le dimanche 15 mai de 8h à 19h au centre ville - 6€50 les 5 mètres - animations, manèges - rens. au **06 14 23 83 64**.
- organisé par le CSL billard, le samedi 7 mai de 8h à 18h boulevards de Picardie et de l'église saint Louis - 5€ les 4 mètres - inscription dès le 18 avril au club bd de Picardie de 17h à 19h ou envoyer un chèque 16 bd de Tahiti - rens. au **06 22 51 71 75**.

JAVELOT - le championnat du Pas-de-Calais de javelot aura lieu le dimanche 17 avril dès 14h à la salle Delory. Entrée libre.

COUSCOUS-PARTY - organisé par le club Carin dimanche 17 avril à la salle Carin - ouverture des portes dès 11h30 - animation musicale - 18€ (adultes), 9€ (enfants) - inscriptions au club le jeudi de 14h à 18h.

O ARBRES CITOYENS - l'opération a pour but le nettoyage et le tri des débris au sein de la commune - elle aura lieu le mercredi 20 avril de 10h à 12h et de 14h à 16h30 - rendez-vous salle Fasquel - possibilité de restauration si réservation avant le 15 avril inclus - inscription auprès du Point Information Jeunesse au **03 21 45 69 98**.

BREVET CYCLO - organisé par le CSL cyclo-tourisme, il aura lieu le prochain lundi de Pâques, le 25 avril prochain - rendez-vous dès 7h au complexe sportif Gabriel-Bigotte - parcours : 25, 50, 70 ou 90 km (route), 25 ou 50 km (VTT), 8 ou 12 km (marche) - inscription : 2,5€ - Rens. au **06 82 87 23 67** ou **06 72 77 11 90**.

PÉTANQUE - organisé par les Boules d'or, un concours aura lieu le samedi 30 avril au siège à la cité 11 - inscription à 14h, début des jeux à 15h - 10€ par équipe - mises redistribuées - buvette et restauration sur place - rens. au **06 14 13 83 38**.

VOS INFOS DIVERSES

MAJORETTES - "Les étincelles de Grenay" poursuivent leur activité. N'hésitez pas à contacter la nouvelle responsable au **06 41 77 99 69**.

MÉDIATOR - les responsables de la FNATH (association des accidentés de la vie) de notre secteur, accompagneront les victimes du médicament. Vous pouvez transmettre votre dossier au responsable Denis Delfolie - rens. au **06 80 88 35 39**.

bouclage du prochain Regard le vendredi 8 avril